



NOTAIRE  
Charles COUVREUR

NOTAIRE ASSISTANT  
Cécile BRUYANT

2, rue Delpech  
CS 80205  
80002 AMIENS CEDEX 1  
Tél. : 03 22 91 57 38  
Fax : 03 22 80 00 64  
[etude-couvreur.notaires.fr](mailto:etude-couvreur.notaires.fr)

**Négociation Immobilière**  
Tél. : 03 22 80 41 71  
[immobilier.80010@notaires.fr](mailto:immobilier.80010@notaires.fr)

**Gérance Immobilière**  
Tél. : 03 22 80 41 76  
[comptabilite.80010@notaires.fr](mailto:comptabilite.80010@notaires.fr)



## CONTRAT DE MARIAGE PACS - DONATION ENTRE EPOUX

### DOCUMENTS NECESSAIRES

#### ETAT-CIVIL

- Copie de la carte nationale d'identité
- Extrait d'acte de naissance de moins de deux (2) mois

*Contactez votre mairie de naissance ou faites votre demande sur le site [service-public.fr](http://service-public.fr)*

*Si vous êtes nés à l'étranger, faites votre demande sur le site [diplomatie.gouv.fr](http://diplomatie.gouv.fr). Dans ce cas, l'extrait d'acte de naissance doit être accompagné de sa traduction par un traducteur assermenté ou une autorité consulaire. Selon le pays, l'acte doit être revêtu de l'apostille ou légalisé ou en est dispensé (s'informer auprès de l'ambassade ou du consulat du pays émetteur de l'acte).*

- Fiche de renseignements d'état-civil jointe

#### Pièces complémentaires pour le partenaire étranger né à l'étranger

Certificat de coutume établi par les autorités compétentes ou la représentation diplomatique du pays étranger.

Certificat de non-Pacs daté de moins de trois (3) mois. Il peut être demandé au moyen du [cerfa n°12819\\*04](http://cerfa.n°12819*04) accompagné d'une photocopie d'une pièce d'identité valide.

Attestation de non-inscription au répertoire civil si le partenaire réside en France depuis plus d'un an. Cette attestation permet de vérifier l'absence de décision de tutelle ou curatelle. Elle doit être demandée par courrier, par télécopie (en cas d'urgence) ou par courriel au [Service central d'état civil - répertoire civil](http://Service central d'état civil - répertoire civil) (en précisant ses nom, prénoms, date et le lieu de naissance et l'adresse à laquelle l'attestation doit être envoyée).

#### Pour un contrat de mariage, joindre également :

- Justificatifs des comptes et placements bancaires et tous documents justifiant du montant de vos économies
- Titre(s) de propriété du(des) bien(s) immobilier(s)
- Acte d'achat du fonds de commerce, artisanal, professionnel, clientèle / k-bis et/ou statuts de la société
- Acte d'achat des parts sociales
- Copie(s) carte grise et valorisation argus
- Dossier de contrat d'assurance-vie
- Document justifiant de l'emploi de fonds personnels pour le compte de l'indivision
- Relevé et/ou tableau d'amortissement de prêt (et cautionnement)

*Délai de réalisation approximatif : quinze jours à réception des pièces*



## FICHE DE RENSEIGNEMENTS D'ETAT-CIVIL

<sup>(1)</sup> cocher la case correspondante

**MONSIEUR**,  **MADAME**,  **MADAMOISELLE** <sup>(1)</sup>

Nom .....

Premier prénom .....

Autres prénoms .....

Date de naissance ..... Lieu de naissance .....

Nationalité .....

Profession .....

Domicile .....

Téléphone ..... Portable .....

Téléphone bureau ..... Mail .....

Situation :  célibataire,  marié(e),  pacsé(e),  veuf(ve),  divorcé(e) <sup>(1)</sup>

**MONSIEUR**,  **MADAME**,  **MADAMOISELLE** <sup>(1)</sup>

Nom .....

Premier prénom .....

Autres prénoms .....

Date de naissance ..... Lieu de naissance .....

Nationalité .....

Profession .....

Domicile .....

Téléphone ..... Portable .....

Téléphone bureau ..... Mail .....

Situation :  célibataire,  marié(e),  pacsé(e),  veuf(ve),  divorcé(e) <sup>(1)</sup>

### MARIAGE / PACS

Date ..... Lieu .....

*si contrat, en fournir une copie*

### DIVORCE / CHANGEMENT DE REGIME MATRIMONIAL

Date du jugement ou de l'arrêt d'appel .....

Tribunal ..... Date d'assignation .....

*fournir une copie du jugement*

PROTECTION DES INFORMATIONS A CARACTERE NOMINATIF

Conformément à la loi "Informatique et Libertés" du 6 janvier 1978 modifiée, l'office notarial dispose d'un traitement informatique pour l'accomplissement des activités notariales. A cette fin, l'office est amené à enregistrer des données vous concernant et à les transmettre à certaines administrations. Vous pouvez exercer vos droits d'accès et de rectification aux données vous concernant auprès de l'office notarial.